

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-CF1015

présenté par

M. Sabatou, M. Barthès, M. Allisio, Mme Auзанot, M. Ballard, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Jacobelli, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 14

I. - L'alinéa 99 est ainsi rédigé :

CATÉGORIE D'ÉMISSIONS DE POLLUANTS	TARIF ANNUEL (€)
E	0
1	50
Véhicules les plus polluants	150

II. - La perte de recettes pour l'Etat est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle à la taxe à la taxe visée à l'article 235 ter ZD du Code général des impôts.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si la lutte contre les émissions à effet de serre reste une priorité, force est de constater que tous les français et les entreprises en difficultés n'ont pas la capacité à changer leur véhicule surtout en cette période de crise économique et de flambée inflationniste.

Les pénaliser ne les incitera pas à changer de véhicules. Quand les moyens financiers ne suivent pas, taxer fortement les français et les entreprises françaises les plus fragiles est une double peine. C'est pourquoi cet amendement veut minorer la hausse des taxes.